

Produit

La bande ORALITE® FTP 2100 est une bande rétroréfléchissante fine et souple, monocouche, jaune fluorescent conçue pour satisfaire ou dépasser les exigences de la norme EN 469:2005 Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers, offrant une réflectivité et une durabilité supérieures et dans les conditions actuelles les plus exigeantes.

La surface extérieure lisse du produit procure des performances supérieures dans les domaines essentiels de la résistance à l'abrasion, des intempéries et de la nettoyabilité.

Construction

La bande ORALITE® FTP 2100 se compose d'éléments pyramidaux (microprisme) rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries. Les surfaces du prisme sont métallisées pour une protection contre la poussière et l'humidité. Le produit est muni d'un renfort de tissu spécialement formulé pour résister aux flammes et permettre des applications de couture.

Couleur

La bande ORALITE® FTP 2100 existe en jaune fluorescent, offrant une excellente visibilité nocturne, de par sa couleur réfléchie identique à son aspect pendant la journée.

Réflectivité

La bande ORALITE® FTP 2100 peut être utilisée sur des vêtements haute visibilité conformes à la norme EN ISO 20471:2013. Cette bande dépasse les exigences minimales de rétroréflexion de la norme EN ISO 20471 :2013, lors des tests réalisés conformément aux procédures de la norme EN ISO 20471 :2013.

Résistance aux flammes

Neuve, la bande ORALITE® FTP 2100 répond aux exigences des normes EN 469:2005 Disposition 6.1 et EN ISO 14116:2008 Index 3, testée conformément à l'ISO 15025 Méthode A et aussi après 50 cycles de lavage conformément à l'ISO 6330:2012 Méthode 2A (60° C) et 30 cycles de lavage conformément à l'ISO 6330:2012 Méthode 1A (92° C)

Résistance thermique

Neuve, la bande ORALITE® FTP 2100 dépasse les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471:2003 après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes (EN 469:2005 Annexe B.3.1) et excède également les exigences photométriques après 5 cycles de lavage (conformément à l'ISO 6330:2012 Méthode 2A) et exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes.

Nettoyabilité

La bande ignifuge ORALITE® FTP 2100 présente une surface supérieure luisante qui offre une résistance naturelle aux salissures et facilite le nettoyage. Les taches de saleté, de suie et de fumées peuvent s'enlever facilement avec un savon non abrasif et de l'eau, restaurant ainsi la considérable réflectivité et la fluorescence du produit.

Conditions d'entretien

La bande ORALITE® FTP 2100 résistera à un minimum de 50 lavages à 60° C lorsqu'elle est lavée conformément à l'ISO 6330:2012 Méthode 2A, et à un minimum de 30 lavages à 92° C lorsqu'elle est lavée conformément à l'ISO 6330:2012 Méthode 1A, combinée à différents types de support.



Veuillez contacter ORAFOL pour des instructions d'entretien complet & d'application.

Durée de conservation

Le produit doit être conservé dans son emballage original, à 20° C et avec une humidité relative de 50%, et utilisé dans l'année suivant la réception.

Tableau 1 – Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	330	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

Le coefficient de rétroréflexion (R^ ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche que la Société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.